



PASSERELLE MÉMOIRE D'ACTUARIAT

IRM | institut du risk
management BY
Institut 



NOUVEAU



Passerelle mémoire d'actuariat

Après la validation des examens du Certificat d'Expertise Actuarielle (CEA) ou d'un Master d'actuariat reconnu par l'Institut des actuaires, une étape décisive reste à franchir : la rédaction et la soutenance du mémoire d'actuariat. Cet exercice exigeant demande à la fois rigueur technique, capacité d'analyse et prise de recul.

Les professionnels qui, pour diverses raisons, n'ont pas pu mener à bien leur mémoire d'actuariat peuvent désormais bénéficier d'un dispositif dédié unique : **Passerelle mémoire d'actuariat**.

Cette formule d'accompagnement a été spécifiquement pensée pour offrir, en l'espace d'un an, l'opportunité de finaliser et de soutenir un mémoire conforme aux exigences de l'Institut des actuaires et en devenir membre associé.



Public visé et prérequis

Ce programme est destiné uniquement aux professionnels en exercice n'ayant jamais soutenu leur mémoire d'actuariat mais ayant déjà validé un des parcours académiques suivants :

- les examens du Certificat d'Expertise Actuarielle
- un Master d'actuariat de l'une des filières de formation reconnues par l'Institut des actuaires : CNAM, Collège des Ingénieurs, ENSAE, ESSEC, EURIA, IRA, ISFA, ISUP, Université de Strasbourg, Université Paris-Dauphine

Objectifs

Le programme vise plusieurs objectifs complémentaires :

- Appliquer la méthodologie nécessaire à l'élaboration d'un mémoire d'actuariat
- Rédiger et livrer un mémoire d'actuariat validé comme soutenable par le référent académique dédié et qui répond aux exigences de qualité de l'Institut des actuaires
- Présenter et défendre le mémoire lors d'une soutenance devant le jury de l'Institut des actuaires
- Finaliser son parcours académique et pouvoir devenir membre associé de l'Institut des actuaires

Durée

En plus du travail personnel, Passerelle mémoire d'actuariat se compose d'un accompagnement en distanciel de 20 heures sur une année combinant :

- 15 heures de cours collectifs (les séances auront lieu de 17 heures à 20 heures)
- 5 heures de suivi individuel

Cours

Cours collectif n°1

- Présentation du cadre, de l'accompagnement et des documents ressources
- Prise de connaissance
- Échanges autour des thèmes et des attentes

Cours collectif n°2

- Problématique actuarielle
- Plan détaillé
- Démarche méthodologique
- Échange pour valider les sujets et problématiques

Cours collectif n°3

- Retour collectif sur les plans détaillés
- Méthodes d'analyse de données
- Articulation entre pratique en entreprise et analyse théorique
- Échange de groupe

SEPTEMBRE — OCTOBRE — NOVEMBRE — DÉCEMBRE — JANVIER

Suivi individuel n°1

- Validation du sujet par le référent
- Présentation du projet de mémoire
- Échange sur le plan

Suivi individuel n°2

Retour personnalisé sur le plan détaillé par le référent (1er rdv)

Suivi

*Cet agenda est susceptible d'être ajusté

collectifs

Cours collectif n°4

Simulation de soutenances

Cours collectif n°5

Préparation à la
soutenance

FÉVRIER — MARS — AVRIL — MAI — JUIN — JUILLET — AOÛT — SEPTEMBRE

Suivi individuel n°3

Point d'avancement avec
le référent (2e et 3e rdv
à définir en fonction de
l'avancement)

Suivi individuel n°5

- Retour personnalisé sur
le livrable (4e rdv)
- Demande de correctifs
en vue de la validation
finale pour soutenance

Suivi individuel n°4

Grille de feedback
personnalisé à l'issue
de la mini-soutenance

individuel

Tarif

INSCRIPTION PASSERELLE MÉMOIRE D'ACTUARIAT

3 900 € net de TVA

Inscription

Pour que leur dossier de candidature soit recevable, les candidats doivent retourner l'ensemble des éléments suivants :

- Formulaire d'inscription complété
- CV + photo
- Lettre de motivation signée
- Copie du diplôme d'actuariat obtenu
- Attestation de l'établissement du diplôme certifiant la légitimité de soutenir un mémoire d'actuariat

Votre contact

E-mail : **formation@institut-du-risk-management.fr**

Téléphone : **01 44 51 72 79**



Ophélie DUPAS

Responsable Formation et Référente handicap

ophelie.dupas@institut-du-risk-management.fr

01 44 51 72 76

L'Institut du Risk Management est l'organisme de formation de l'Institut des actuaires. Association professionnelle des actuaires en France, reconnue d'utilité publique, l'Institut des actuaires est le garant de l'exercice d'un actuariat de qualité, respectueux des normes et de la déontologie, au service de l'intérêt général.



4, rue Chauveau-Lagarde 75008 Paris
www.institutdesactuaires.com



3 Rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris

01 44 51 72 79

formation@institut-du-risk-management.fr



**Retrouver et suivre
les actualités de nos
formations sur :**

www.institut-du-risk-management.fr

